



INFOS PRATIQUES

LE CONSEIL MUNICIPAL ACCUEILLE DEUX NOUVEAUX ÉLUS

Mis en ligne le 30 janvier 2018



Lors de la dernière séance du conseil municipal, le lundi 29 janvier, deux nouveaux élus, issus de l'opposition Vivre à Treillières, ont intégré le conseil, en remplacement de **Martine Morel** et **Joëlle Chesnais**, démissionnaires en décembre dernier. Il s'agit d'**Hélène Jalin** qui intègre la commission Famille Éducation Solidarité, et **Christian Lemarchand**, qui intègre la commission Vie Associative, Sportive et Culturelle.



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis, guichet famille : 2 juin, urbanisme : premier samedi du mois.